

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE MONTCALM
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-OUEST**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Roch-Ouest tenue le **mardi 3 juillet 2018** à l'endroit désigné par le conseil, soit au 806, Rang de la Rivière Sud à Saint-Roch-Ouest.

Sont présents :

Monsieur Mario Racette, maire
Monsieur Luc Duval, conseiller au siège no 1
Monsieur Charles Smith, conseiller au siège no 2
Monsieur Lucien Chayer, conseiller au siège no 3
Monsieur Pierre Mercier, conseiller au siège no 4
Monsieur Sylvain Lafortune, conseiller au siège 5
Monsieur Jean Bélanger, conseiller au siège no 6

Les membres présents forment le quorum.

121-2018 SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Sur la proposition de Pierre Mercier il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents que, Madame Francine Vendette soit nommée secrétaire d'assemblée, en l'absence de la directrice générale.

Est également présente, Francine Vendette, secrétaire d'assemblée.

121.1-2018 ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2018**
- 4. COMPTE RENDU DU MAIRE ET DES CONSEILLERS SUR LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS**
- 5. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 6. ADMINISTRATION**
 - 6.1** Embauche d'une directrice générale par intérim
 - 6.2** Salaire de la DG
 - 6.3** Conseil d'août 2018
 - 6.4** Banque d'heures – INFOTECH
 - 6.5** Souper-bénéfice Tir de tracteur
 - 6.6** Golf des Optimistes de St-Esprit de Montcalm
 - 6.7** Demande d'appui du CAB
 - 6.8** Appels d'offres publiques travaux sur la 125 et le rang de la Rivière Sud
 - 6.9** Fête des citoyens du 18 août
 - 6.10** Accord d'Accès Municipal entre les municipalités de la MRC-Fibre optique
 - 6.11** Appui à la Fromagerie la Suisse Normande pour sa demande à la CPTAQ
 - 6.12** Chenilles dans les érablières
- 7. RÉGLEMENTATION**
- 8. RAPPORTS FINANCIERS**
 - 8.1** Présentation et approbation des comptes
- 9. VARIA**
- 10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

122-2018 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir dûment constaté le quorum, M. Mario Racette, maire, déclare la présente séance ouverte.

123-2018 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été remis à chacun des conseillers lors de l'avis de convocation.

Sur la proposition de Luc Duval, l'ordre du jour, de la séance ordinaire du 3 juillet 2018, est approuvé à l'unanimité par les conseillers présents.

124-2018 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2018

Le procès-verbal a été remis à chacun des conseillers lors de l'avis de convocation.

Sur la proposition de Luc Duval, le procès-verbal, de la séance ordinaire du 5 juin 2018, est approuvé à l'unanimité par les conseillers présents.

125-2018 COMPTE RENDU DU MAIRE ET DES CONSEILLERS SUR LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Les membres du conseil donnent un compte rendu sur les activités auxquelles ils ont participé.

126-2018 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

127-2018 EMBAUCHE D'UNE DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM

Sur la proposition de Sylvain Lafortune, il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents que la municipalité engage madame Francine Vendette, en tant que directrice générale par intérim, en remplacement de madame Sherron Kollar qui est en congé maladie. Elle travaillera 3 jours/semaine et à la demande du conseil à 25 \$/heure.

Adoptée unanimement

127-1-2018 SALAIRE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Sur la proposition de Charles Smith, il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents que la municipalité paie deux semaines de salaire pour juin dernier.

Adoptée unanimement

128-2018 SIGNATAIRES DE CHÈQUES ET FORMULAIRES

Sur la proposition de Lucien Chayer, il est résolu à l'unanimité par les Conseillers présents de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest, que le conseil municipal autorise la directrice générale par intérim, Francine Vendette à signer les chèques et tous les documents et formulaires pour la municipalité.

Adoptée unanimement

129-2019 CONSEIL D'AOÛT 2018

Sur la proposition de Charles Smith, il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents, de reporter la séance du conseil du 7 août au 14 août prochain.

Adoptée unanimement

130-2018 BANQUE D'HEURES -INFOTECH

Sur la proposition de Lucien Chayer, il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest de faire l'achat d'une banque de 14 heures au montant de 1 120. \$ (taxes en sus) à INFOTECH Logiciel comptable.

Adoptée unanimement

131-2018 SOUPER –BÉNÉFICE – TIR DE TRACTEUR

Sur la proposition de M. Jean Bélanger, il est résolu à l'unanimité par les conseillers de

faire l'achat de billets pour une table de huit personnes à 65 \$/chacune, totalisant la somme de 520 \$, pour le souper-bénéfice du 3 août prochain à Saint-Alexis.

Adoptée unanimement

132-2018 GOLF DES OPTIMISTES DE ST-ESPRIT DE MONTCALM

Sur la proposition de M Pierre Mercier, il est résolu à l'unanimité par les conseillers de réserver quatre (4) Golf-Souper pour le 22^e tournoi de golf du Club Optimiste St-Esprit de Montcalm pour une somme de 500 \$.

Adoptée unanimement

133-2018 DEMANDE D'APPUI DU CAB

Sur la proposition de M Jean Bélanger, il est résolu à l'unanimité par les conseillers d'adopter une résolution pour appuyer sa lettre du 18 juin dernier et ainsi signifier son appui à la demande de subvention dans le cadre de l'appel de projets pour les « Initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité (ITMAV) présenté au Ministère Famille et Aînés.

Adoptée unanimement

134-2018 APPEL D'OFFRES PUBLIQUE –TRAVAUX SUR LA 125 ET LE RANG DE LA RIVIÈRE SUD

Il est proposé par Luc Duval et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la directrice générale par intérim soit autorisée à aller en appel d'offres et au nom de la municipalité de Saint-Roch-Ouest, et ce dès l'autorisation du ministre dans le cadre du programme PIIRL et d'autoriser l'ingénieur de la MRC, M Patrick Charron de déposer l'appel d'offres sur le système électronique SEAO.

Adoptée unanimement

135-2018 FÊTE DES CITOYENS LE 18 AOÛT 2018

Il est proposé par Pierre Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la directrice générale par intérim soit autorisée à organiser et faire des achats pour la fête des citoyens le 18 août prochain de 11 h à 14 h sous forme d'épluchette de blé d'Inde et hot dog gratuits, et ce à volonté. Une demande de 2 000 \$ sera faite à la MRC de Montcalm.

Adoptée unanimement

136-2018 ACCORD D'ACCÈS MUNICIPAL ENTRE LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC –FIBRE OPTIQUE

Cette résolution a été adoptée lors de la séance du 5 juin dernier soit le numéro de résolution 114-2018. Le suivi sera fait.

Adoptée unanimement

137-2018 APPUI À LA FROMAGERIE LA SUISSE NORMANDE

ATTENDU QUE la modification de l'usage nécessite la présentation d'une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ;

CONSIDÉRANT QUE l'usage projeté est un usage complémentaire à l'usage principal;

CONSIDÉRANT QUE les usages complémentaires sont autorisés par le règlement de zonage municipal;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par Pierre Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal appuie la demande d'autorisation de la Fromagerie la Suisse Normande.

Adoptée unanimement

138-2018 CHENILLES DANS LES ÉRABLIÈRES

CONSIDÉRANT QUE le problème des chenilles est toujours existant dans les érablières de Lanaudière;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs acériculteurs ont arrosé ces chenilles, l'an dernier et cette année, et que malgré tout, plusieurs érables n'ont que quelques feuilles seulement et d'autres aucune;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Luc Duval et résolu unanimement ce qui suit;

Qu'une demande soit faite auprès de la MRC de Montcalm, de l'UPA et du MAPAQ afin de connaître les démarches faites pour contrer ce fléau dans la région;

Qu'un rapport de ce dossier nous soit soumis.

Adoptée unanimement

139-2018 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Les comptes sont soumis à l'approbation des membres du conseil. Sur la proposition de Luc Duval, il est résolu à l'unanimité par les conseillers d'approuver les factures payées par internet au montant de 4 070.93 \$ et les chèques émis pour le mois de juillet 2018 du # 6321 au 6345, totalisant 46 466,25 \$, sont également approuvés selon la liste présentée au conseil.

Adoptée unanimement

140-2018 VARIA

Aucuns varia

141-2018 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, sur la proposition de Pierre Mercier, il est résolu à l'unanimité par, les conseillers, que la séance soit levée à 21 h 08.

Je, *Mario Racette*, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Mario Racette,
Maire

Francine Vendette,
Directrice générale par intérim

141-1-2018 CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Je soussignée, Francine Vendette, directrice générale, par intérim, de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest, certifie par la présente, que des fonds sont disponibles pour les dépenses mentionnées à la résolution no 139-2018, lesquelles s'élèvent à 50 537.18 \$ et ont été autorisées par résolution du conseil.

Francine Vendette,
Directrice générale par intérim